

*Association Internationale pour la Solidarité et la Sécurité des Tutsi du Burundi*

**SURVIT-BANGUKA**

*3000 Berne 15, Post Fach 126- Suisse*

26, Verrier Road

Redfield

Bristol, BS5 9LQ

United Kingdom

Tel: +441179559675; fax: +441179559675

E-mail : [pacelli@btinternet.com](mailto:pacelli@btinternet.com)

A Monsieur Herman Van Rompuy

Premier Ministre

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Nos ref.: 023/SB/PMB/10.2009/01

21 Octobre 2009

Monsieur Le Premier Ministre,

Nous apprenons que le Président de la République du Burundi, M. Pierre Nkurunziza effectuera une visite de travail de deux jours dans votre pays.

Nous saisissons cette opportunité pour vous exprimer notre malaise suite à cette rencontre prévue entre vous et lui et souhaitons attirer votre attention sur les profondes inquiétudes régulièrement exprimées et partagées par la diaspora Burundaise en rapport avec la situation qui prévaut dans leur pays d'origine.

Ces profondes inquiétudes sont relatives à la mauvaise gouvernance caractérisée dont fait l'objet la gestion du Burundi au niveau sécuritaire, politique, social et économique. Elles auraient dû vous contraindre de ne pas rencontrer, ou à la limite de ne pas inviter, M. Pierre Nkurunziza afin de limiter ses déplacements à l'étranger qui constituent une nième opportunité de détourner les maigres ressources financières en devises dont l'Etat du Burundi ne dispose pas en suffisance. Ce boycott de ses déplacements et ceux de ses proches collaborateurs auraient contribué à exercer des pressions suffisantes sur lui-même et son Gouvernement afin qu'il améliore la question des droits de l'homme, les questions de sécurité qui contribuent à faire régner un climat de terreur, de tension, d'insécurité généralisée propice à l'émergence du désordre et de la désolation dans la gestion politique et économique du Burundi.

Nous savons que l'Etat Belge dispose d'une représentation diplomatique au Burundi qui lui rend compte de l'évolution de la situation du Burundi, néanmoins nous estimons important que vous ayez aussi une appréciation faite par la diaspora Burundaise sous un autre angle qui est propre à nos valeurs et à nos

**SURVIT-BANGUKA**

*3000 Berne 15, Post Fach 126- Suisse*

sentiments. Nous vous demandons par conséquent d'être notre interprète auprès de M. Nkurunziza afin de lui signifier fidèlement les points suivants :

1. M. Nkurunziza est personnellement responsable des pratiques dictatoriales et anti-démocratiques :

- A l'exception de son parti le CNDD-FDD au pouvoir, la restriction illégale des activités des autres formations politiques est constamment d'application au mépris flagrant de la constitution.
- A l'exception de lui-même qui a commencé sa campagne électorale depuis son accession au pouvoir en juin 2005 sous forme déguisée de croisades évangéliques allant jusqu'au blasphème de certains gestes qui revêtent une dimension spirituelle profonde pour la Communauté des Chrétiens, tous les autres leaders des partis politiques sont constamment harcelés, terrorisés par la police nationale et le service de renseignement dirigés d'une main de fer par lui-même selon le constant mot d'ordre que la campagne électorale n'a pas encore commencée.
- L'instrumentalisation des services de sécurité et de la justice ainsi que la création, la formation et l'encadrement des milices « Imbonerakure » appartenant au CNDD-FDD qui sèment la terreur et le désordre dans le pays sous couvert des autorités administratives et politiques au pouvoir constituent des pratiques créées et adoptées par M. Nkurunziza.
- La presse indépendante ( RPA, Net press,..) subit des pressions régulières sous forme de tracasseries administratives, réglementaires et judiciaires à l'égard des dirigeants de celles-ci, alors que lui-même a créé et entretient une presse privée (Radio Intumwa, Radio Rema) qui sème la zizanie et la désinformation au sein de la population et viole les principes élémentaires du droit de la presse sous la bénédiction et les encouragements du Conseil National de la Communication, caisse de résonance du parti CNDD-FDD.
- Les leaders des syndicats et des organisations de la société civile sont régulièrement intimidés, voire persécutés. Une restriction administrative sur leurs déplacements dans le cadre de la couverture des prochaines élections et des campagnes électorales vient d'être mise en application par M. Nkurunziza au mépris total des principes, valeurs et droits reconnus par la Constitution sur la libre circulation des citoyens, la liberté d'association et la liberté d'opinion.
- Des restrictions, longues procédures administratives et tracasseries policières sont devenues monnaie courante à l'encontre de toute organisation de manifestation publique même lorsque ces manifestations ont respecté toutes les procédures réglementaires en vigueur allant jusqu'à empêcher toute une population d'exprimer son choc, son dégoût et son sentiment de ras le bol face à l'assassinat de M. Manirumva, Vice-Président de l'Observatoire de la lutte contre les malversations économiques (OLUCOME).

2. M. Nkurunziza est personnellement responsable du traumatisme dans lequel le Burundi est plongé suite au non-respect de la vie, des libertés et des droits de la personne humaine :

- Des crimes organisés au grand jour contre des militants de la société civile et contre d'innocentes personnes pour leur appartenance ethnique ou pour leur appartenance politique n'ont jamais pu être suivis d'enquête, d'instruction et de condamnation des vrais coupables.

- Lorsque ces enquêtes mènent à un début d'arrestation de présumés coupables, ceux-ci se volatilisent et parviennent à émigrer dans des Etats européens et américains avec la complicité active de M. Nkurunziza. Dans le cas du dossier Manirumva, de faux-coupables sont arrêtés afin de calmer une opinion nationale et internationale exacerbée par l'immobilisme de tout le système judiciaire, lui-même victime de sa dépendance à M. Nkurunziza, Magistrat suprême.
- La torture de prisonniers, les vols à mains armées, les viols d'enfants et les maltraitements de femmes se répètent trop souvent sans qu'aucun effort ne soit entrepris pour les élucider et arrêter ces fléaux. Ces crimes sont souvent commis par des agents (ex-combattants) de l'ordre et de la sécurité publique.

3. M. Nkurunziza est personnellement responsable du sabotage économique :

- La liste des crimes économiques dont se rendent coupables les responsables au plus haut niveau du pouvoir ne cesse de s'allonger avec la bénédiction de M. Nkurunziza. Depuis la vente irrégulière de l'avion présidentiel, en passant par la procédure frauduleuse de vente des actions de l'Etat et des Entreprises publiques dans l'actionnariat de plusieurs sociétés publiques qui naguère constituaient le fleuron de l'économie burundaise à une seule société libyenne, jusqu'au dernier détournement des revenus provenant de la vente de la quote-part d'électricité qui revient de droit au Burundi dans le cadre de la Synelac, en passant par le délaissement de l'encadrement des secteurs clés de l'agriculture et de l'élevage, de la santé et de l'éducation, le Burundi est manifestement au bord du gouffre, à tous les niveaux sécuritaires, politique, social et économique.
- Beaucoup d'observateurs rappellent que pour le cas particulier de la vente de la quote-part d'électricité qui revient de droit à l'Etat du Burundi dans le cadre de la Synelac, ce crime économique revêt un caractère d'une extrême gravité qui compromet gravement le développement de notre pays et constituerait donc un acte de haute trahison, conformément au prescrit de l'article 117 de la constitution burundaise vu le caractère stratégique du produit illégalement vendu et parce qu'il met en péril tout le tissu économique construit pendant plusieurs années par des industriels et entrepreneurs pour lesquels l'électricité constitue la seule source d'énergie disponible sur le marché locale et qui se fait de plus en plus rare en raison de la vétusté des installations des barrages existant et une pluviométrie réduite.

Nous ne pouvons pas relever de manière exhaustive les multiples dysfonctionnements de l'actuelle gestion de la chose publique au Burundi, néanmoins nous souhaitons attirer votre habituelle et bonne attention et vous demander d'exercer votre importante influence sur M. Nkurunziza afin que :

1. Il cesse de pratiquer sa « fameuse politique de l'escargot » qui, comme lui-même l'a expliqué au grand public à son retour d'une mission auprès de la Banque mondiale, consiste, à l'image de l'escargot, de poursuivre son bonhomme de chemin en rabaissant ses antennes en dépit des conditions climatiques qui peuvent être extrêmes. M. Nkurunziza s'est fait le champion de cette pratique ridicule en prenant des mesures illégales et en se retirant dans sa région natale ou ailleurs en demeurant ainsi insensible aux multiples appels lancés à son endroit soit par la société civile, l'armée, les syndicats ou le corps de la magistrature, jusqu'à ce que la question ne fasse plus la une de l'actualité.

2. soient respectés et protégés la vie et les biens immeubles des citoyens quelque soient leur appartenance ethnique ou leurs options politiques.
3. l'impunité des crimes historiques soit découragée, par des enquêtes judiciaires sérieuses et indépendantes.
4. cesse les pratiques macabres de manipulation par presse interposée de l'opinion publique burundaise et internationale sous prétexte que des coups de force sont en préparation et de simulacre de rébellion afin de sévir contre certaines personnalités politiques, de la société civile et des médias et créer un état d'insécurité générale favorable à la manipulation des élections et de leurs résultats.
5. tous les fonds de la coopération bilatérale et multilatérale soient gérés selon les principes et règles de bonne gouvernance et du devoir de rendre compte aux partenaires et au peuple burundais.

Vous remerciant d'accepter d'être l'interprète de la diaspora burundaise auprès de M. Nkurunziza, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

**Pacelli Ndikumana**

Président

CPI à :

- Monsieur le Président de la Chambre des Représentants
- Monsieur le Président du Sénat
- Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères
- Monsieur l'Ambassadeur de la République du Burundi à Bruxelles.